

À l'Union du Canada, Un conflit qui prend la force de symbole pour toutes les femmes

Luc Dussault

Number 21, April–May 1982

La culture des femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43762ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dussault, L. (1982). À l'Union du Canada, Un conflit qui prend la force de symbole pour toutes les femmes. *Liaison*, (21), 13–14.



UNION DU CANADA
ON VEUT NOS JOBS
ET NOTRE SYNDICAT
WE WANT OUR JOBS
AND OUR UNION
U.I.E.P.B. LOCAL 225 O.P.E.I.U.

À l'Union du Canada, Un conflit qui prend la force de symbole pour toutes les femmes

par Luc Dussault

Ottawa, 325 Dalhousie, 5 octobre 1981... Une grève est déclenchée à la compagnie d'assurance "L'Union du Canada" autour des trois points de négociation en litige: l'ancienneté, les salaires et le maintien des heures flexibles. Vingt-quatre employé(e)s,

pour la plupart des femmes, sont convaincu(e)s de la justesse de leur cause et affrontent l'hostilité d'un employeur qui s'entoure de vingt-quatre "scabs" avec comme objectif de briser le moral des grévistes et de casser le syndicat. Notons qu'à ce

jour, les travailleurs(euses) de cette compagnie ne gagnent en moyenne que 9,000\$ brut par année.

Près de six mois plus tard, les grévistes ayant su gagner la sympathie d'un nombre impressionnant d'individus et d'organismes et ayant traversé un difficile hiver se tiennent toujours debout et entonnent avec cœur leurs chants de solidarité sur les multiples lignes de piquetage qu'ils maintiennent.

Le 16 mars, les syndiqué(es) convoquent une conférence de presse dans le but de faire connaître à la population l'état d'urgence de leur situation. Effectivement, une triste possibilité plane sur eux en termes d'échéance, c'est-à-dire une éventuelle décertification syndicale (selon la Loi du travail en Ontario) qui constituerait, somme toute, la cerise sur le sundae au chapitre des actes de mauvaise foi manifestés par la partie patronale depuis le tout début du conflit. À toute fin pratique, à partir de cette date, l'employeur pourrait faire voter les employés syndiqué(e)s et "scabs" pour déterminer le pourcentage de ceux et celles qui sont en faveur ou non d'un syndicat... le résultat??? À vous d'imaginer... À noter également que le syndicat en a profité pour faire connaître les détails d'une plainte pour négociations de mauvaise foi qu'il a déposé récemment au bureau des relations ouvrières de l'Ontario. La conclusion du message livré en conférence de presse était alors très claire: "Il est de plus en plus évident que l'Union du Canada ne vise qu'à briser le syndicat. Cette attitude est inacceptable et tout doit être mis en œuvre pour une reprise des négociations."

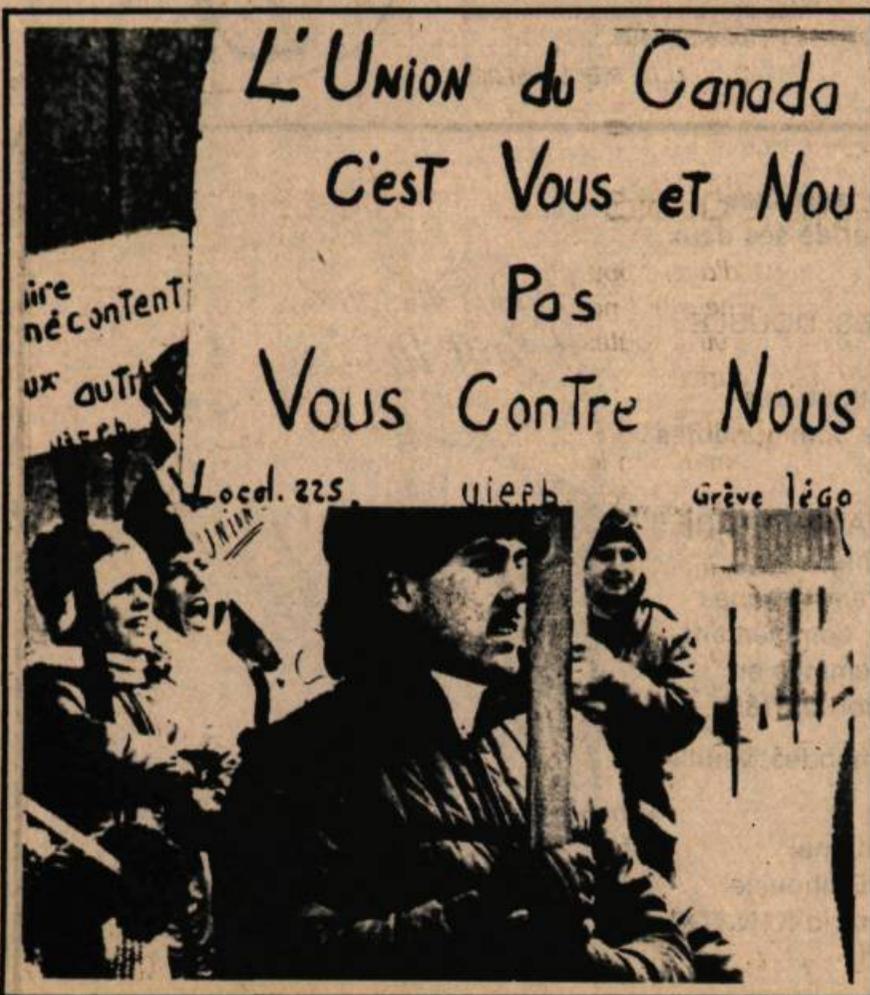


Photo Le Droit

À l'Union du Canada...

À cet effet, un document diffusé lors de la conférence démontre avec éloquence la justesse de cette conclusion:

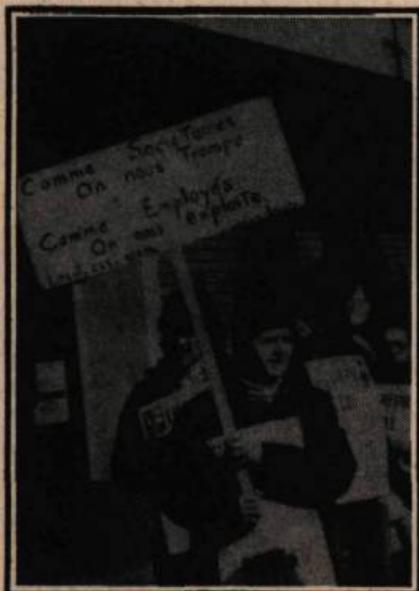


Photo The Citizen

"Nous nous battons avec conviction depuis cinq mois. Non seulement nous nous battons contre une société qui exploite les femmes, mais aussi contre les lois qui rendent la syndicalisation quasi-impossible pour nous.

Notre lutte est celle de beaucoup de femmes qui se battent pour des salaires équitables, la fin du travail à rabais, pour le droit d'être syndiqué et un minimum de sécurité d'emploi.

La crise économique nous affecte tous, mais particulièrement ceux qui, comme nous, vivent en-dessous du seuil de la pauvreté.

Notre grève est importante pour toutes les femmes. Pour la gagner nous avons besoin de l'appui de toutes les femmes, de l'ensemble du mouvement ouvrier et de la population en général.

Nous croyons que notre victoire sera la victoire de tous."

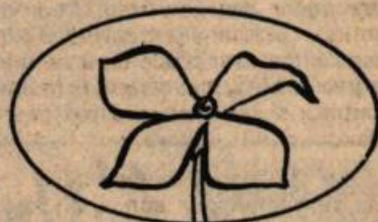
U.I.E.P.B. Local 225

Ainsi, toutes les formes de soutien sont alors appréciées et la porte est grande ouverte à ceux et celles qui, de près ou de loin, voudraient apporter une contribution à un dénouement décent de toute cette histoire.

Joignons-nous aux piquetages organisés régulièrement par les grévistes et apprenons de leurs chants et vivacité.

Pour entrer en contact avec le comité de grève, composez le 232-2951 à Ottawa ou encore le 238-1213 à Direction Jeunesse.

(Luc Dussault est présentement animateur pour le secteur Jeunes Travailleur(euse)s à Direction Jeunesse. ★



La Fédération des femmes canadiennes-françaises désire vous informer de ses deux récentes publications:

FEMMES ET FRANCOPHONES: DOUBLE INFÉRIORITÉ

Étude sur la situation spécifique des femmes dans les différentes communautés hors Québec. (6\$)

LA PART DES FEMMES, IL FAUT LA DIRE

Recueil de témoignages, d'hier et d'aujourd'hui, de femmes francophones vivant en milieu minoritaire; complément au rapport de recherche "Femmes et francophones: double infériorité". (8\$)

Pour renseignements et commandes, veuillez s.v.p. communiquer avec:



Secrétariat national
525 - 325 rue Dalhousie
OTTAWA, Ontario K1N 7G2
(613) 232-5791

